

COMMUNIQUE DE PRESSE – 7 octobre 2021

Le travail des « guides nature » à nouveau bien accueilli par les promeneurs

Parc naturel
régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



Pour la deuxième année consécutive, le Parc du Doubs, Jura Tourisme et l'Office de l'environnement du canton du Jura ont embauché huit jeunes guides nature durant les week-ends fériés du printemps et les vacances d'été afin de sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter dans les réserves naturelles du Doubs et des étangs des Franches-Montagnes. Chaque rencontre avec des promeneurs a fait l'objet d'un compte rendu, permettant ensuite de dresser un bilan détaillé de la saison.

Sur les quelque 13'000 personnes rencontrées cet été dans les réserves naturelles parcourues par les guides nature, la majorité venait de régions extérieures (environ 60%) et 160 comportements inadéquats environ ont été relevés (chiens non tenus en laisse, cueillette, piétinements hors des sentiers balisés ou baignade non autorisée par exemple). La grande majorité (80%) des promeneurs, bien souvent amoureux de la nature, se sont montrés ouverts à ces mesures de sensibilisation en modifiant leur comportement de manière spontanée.

Les bords du Doubs sont plus concernés par le camping sauvage ainsi que les activités aquatiques non autorisées. Les étangs des Franches-Montagnes sont, quant à eux, plus affectés par le piétinement hors des sentiers balisés, la cueillette de baies et les chiens non tenus en laisse ou encore la baignade.

Difficile comparaison avec l'année 2020

Comparer les deux années test de ce projet pilote est une tâche ardue tant la météo a été différente : caniculaire en 2020 puis très humide en 2021. De plus, un binôme supplémentaire a été engagé, doublant ainsi l'effectif sur le terrain. Les heures de présence ont été étendues cette année afin de favoriser la rencontre avec les personnes qui tentent de camper au bord du Doubs. Les infractions constatées semblent tout de même avoir été moins impactantes pour la biodiversité en 2021. L'allumage de feux en zone de tourbière, dont le danger est bien souvent sous-estimé, a sans doute été limité par la météo pluvieuse ainsi que par les panneaux d'information mis en place par les autorités cantonales aux emplacements des foyers repérés en 2020.

Une opération reconduite et adaptée

La météo semble grandement impacter le flux de promeneurs et par conséquent les infractions commises. À l'avenir, les binômes devraient être mobilisés pour des périodes plus courtes et de manière plus réactive en fonction de la météo. Les guides nature font un important travail de sensibilisation des visiteurs, complémentaire aux mesures prises par le canton pour mettre à jour les arrêtés de mise sous protection des réserves naturelles des Franches Montagnes et leur signalisation.

Sensibiliser pour modifier les comportements de manière durable

Cette initiative de sensibilisation a été lancée en 2020 pour répondre de manière concrète et réactive à l'augmentation de la pression humaine sur les milieux naturels, la crise du COVID ayant obligé les suisses à privilégier les vacances locales. Le rôle des guides n'est pas d'amender, mais plutôt d'aller au contact des visiteurs, d'informer sur les comportements problématiques en milieu naturel et d'en expliquer les raisons. Des flyers résumant les activités autorisées et interdites sont également distribués. En l'absence de coopération des visiteurs et pour des infractions conséquentes, les guides ont la possibilité de faire appel aux professionnels de l'Office de l'environnement ou de la Police cantonale, ce qui a été nécessaire à seulement quatre reprises.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Delphine Devenoges
Parc du Doubs & Centre Nature Les Cerlatez
+41 (0)32 420 46 70
delphine.devenoges@centre-cerlatez.ch

Roxane Didier
Office de l'environnement du Canton du Jura
+41 (0)32 420 48 24
roxane.didier@jura.ch

Guillaume Lachat
Jura Tourisme
+41 (0)32 432 41 52
guillaume.lachat@juritourisme.ch